

**L'étude et des extraits numérisés peuvent être téléchargés au
www.f8films.com/client/kpmgca2008**

**Sherbrooke, Québec et Montréal sont les villes les plus concurrentielles
du Nord-Est, selon une étude de KPMG**
*Les villes canadiennes demeurent attrayantes pour les entreprises,
malgré un dollar plus fort*

(Montréal (Québec), le 27 mars 2008) – Montréal compte parmi les grandes villes d'Amérique du Nord offrant les coûts d'exploitation les plus bas, et l'une des villes les plus concurrentielles du monde sur le plan des coûts, selon l'étude *Choix concurrentiels* 2008 de KPMG, dont les résultats sont publiés aujourd'hui. L'étude compare les coûts d'exploitation de 136 villes dans 10 pays d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie-Pacifique.

Ces résultats ont été déterminés en fonction des récents taux de change : le dollar canadien, à égalité avec le dollar américain, est en hausse de 17,4 % par rapport à 2006. « Les villes québécoises offrent aux entreprises divers avantages économiques et non économiques, dont des coûts d'exploitation bas, des taux d'imposition concurrentiels, un niveau élevé de qualité de vie, un excellent accès aux soins de santé et un système d'éducation de haute qualité, explique Nathalie Bernier, associée directrice du bureau de KPMG à Montréal. Malgré la quasi-égalité du dollar canadien avec le dollar américain, les villes canadiennes maintiennent leur avantage concurrentiel sur de plus grandes villes américaines ou européennes. »

Comparées à des villes du Nord-Est dont la population varie entre 100 000 et 1,5 million d'habitants, Sherbrooke, Québec et Montréal se classent invariablement sous les 100 % du pays de référence, soit les États-Unis; en outre, ces villes sont plus concurrentielles que leurs pendantes ontariennes, Waterloo et Toronto. Les villes les moins concurrentielles de la région sont Saginaw (Michigan), Buffalo (New York) et New York (New York).

« Le dollar canadien, presque à égalité avec le dollar américain, a diminué l'avantage concurrentiel du Canada sur le plan financier, mais les facteurs non économiques ont une incidence importante sur l'attrait qu'exerce un emplacement d'affaires », explique Glenn Mair, de MMK Consulting.

« Sherbrooke, Québec et Montréal maintiennent leur avantage concurrentiel sur les autres villes du Nord-Est grâce à leur forte compétitivité dans les secteurs pharmaceutique, de l'automobile, de la biotechnologie, des télécommunications et de l'aérospatiale », ajoute Carl Deslongchamps, associé chez KPMG.

Dans l'ensemble, le Canada s'est classé deuxième sur les 10 villes examinées, et le Mexique – qui figure pour la première fois dans l'étude *Choix concurrentiels*, aux fins de comparaison avec ses partenaires de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) – est le pays où les coûts d'exploitation sont les plus bas, à 20,5 % sous la moyenne du pays de référence, soit les États-Unis. L'Allemagne et le Japon restent les pays les plus onéreux.

L'étude a mesuré 27 facteurs coûts importants susceptibles de varier selon la région (main-d'œuvre, impôts, immobilier, services publics, etc.), appliqués à 17 secteurs sur une période de 10 ans. Le programme de recherche sur 6 mois vise 136 villes situées dans plusieurs pays : l'Australie, le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, le Mexique, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et les États-Unis. L'étude traite pour la première fois des trois pays membres de l'ALENA, ainsi que des 50 États américains, en plus des pays du G7.

Cette année, l'étude *Choix concurrentiels* compare aussi pour la première fois une foule de facteurs non économiques qui influencent les entreprises dans le choix d'un emplacement. Les quatre premiers facteurs qu'ont pris en compte les entreprises dans leur choix étaient les suivants : accessibilité par autoroute, coûts de la main-d'œuvre, disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée ainsi que disponibilité et coût de l'énergie. Les quatre facteurs liés à la qualité de vie étaient, quant à eux, le faible taux de criminalité, la bonne cote des écoles publiques, de même que la disponibilité et les coûts du logement.

Comparaison des indices de coûts des villes canadiennes sélectionnées

| VILLE | INDICE DE COÛTS 2006 | INDICE DE COÛTS 2008 |
|-------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Sherbrooke, Qc | 90,1 | 92,8 |
| Moncton, N.-B. | 91,1 | 94,9 |
| Charlottetown, Î.-P.-É. | 91,7 | 95,8 |
| Halifax, N.-É. | 92,2 | 96,6 |
| Québec, Qc | 92,6 | 96,3 |
| Saskatoon, Sask. | 92,8 | 96,7 |
| Edmonton, Alb. | 93,3 | 99,9 |
| Winnipeg, Man. | 94,1 | 97,7 |
| Montréal, Qc | 94,3 | 98,5 |
| St. John's, T.-N.-L. | 94,3 | 99,5 |
| Waterloo, Ont. | 94,3 | 98,2 |
| Calgary, Alb. | 94,7 | 102,0 |
| Ottawa, Ont. | 95,1 | 99,9 |
| Toronto, Ont. | 96,5 | 101,5 |
| Vancouver, C.-B. | 96,9 | 104,2 |

Les coûts d'exploitation sont exprimés par un indice. Les États-Unis servent de pays de référence, avec un indice de 100,0.

Source : Étude Choix concurrentiels 2008 de KPMG

Le Canada comparé au reste du monde

Canada

- Le Canada se classe au deuxième rang des pays examinés et en tête des pays du G7 pour ce qui est des faibles coûts d'exploitation, grâce à un avantage de 0,6 % sur les États-Unis.
- Le Canada occupe la deuxième place en matière de performance et de réglementation environnementale, après la France. Le Canada est perçu comme étant l'un des pays où les lois environnementales sont les plus compatibles avec la compétitivité des entreprises.

- Si le Mexique présente des coûts de main-d'œuvre considérablement plus bas que ceux du Canada, ce dernier est bien mieux classé dans les catégories liées à la qualité de vie (soins de santé, taux de criminalité, éducation), qui, pour la première fois, sont prises en compte dans cette étude.
- À l'échelle mondiale, le Canada se situe en deuxième place dans le domaine de l'éducation (accessibilité, coûts) et en première position quant aux résultats.
- Les taux d'imposition des sociétés canadiennes sont faibles, comparativement à ceux des États-Unis et des autres pays examinés.
- Le Canada est l'un des pays les mieux classés au chapitre des pratiques commerciales éthiques et se place en deuxième position parmi les pays perçus comme étant les moins corrompus (les États-Unis occupent le huitième rang et le Mexique est bon dernier).

Autres pays

- Avec des coûts d'exploitation inférieurs de 20,5 % à ceux des États-Unis, le Mexique se trouve en tête des pays étudiés. Il s'agit du premier pays industrialisé émergent à figurer dans l'étude *Choix concurrentiels*.
- La France se classe en cinquième place parmi les 10 pays examinés et jouit de la structure de coûts la moins élevée des pays européens traités.
- Le Royaume-Uni, les Pays-Bas et l'Italie présentent des résultats très proches, avec des coûts d'exploitation se situant entre 7,1 % et 7,9 % au-dessus de ceux des États-Unis.
- Le Japon et l'Allemagne présentent la structure de coûts la plus élevée (14,3 % et 16,8 %, respectivement, de plus que celle des États-Unis).

Compétitivité des coûts : comparaison des indices de coûts pour 2008

| PAYS | INDICE DE COÛTS | CLASSEMENT |
|-------------|-----------------|------------|
| Mexique | 79,5 | 1 |
| Canada | 99,4 | 2 |
| États-Unis | 100,0 | 3 |
| Australie | 100,2 | 4 |
| France | 103,6 | 5 |
| Royaume-Uni | 107,1 | 6 |
| Pays-Bas | 107,3 | 7 |
| Italie | 107,9 | 8 |
| Japon | 114,3 | 9 |
| Allemagne | 116,8 | 10 |

Les coûts d'exploitation sont exprimés par un indice. Les États-Unis servent de pays de référence, avec un indice de 100,0.

Source : Étude Choix concurrentiels 2008 de KPMG

Pour consulter le rapport dans son intégralité (en anglais seulement), veuillez visiter www.choixconcurrentiels.com.

L'étude *Choix concurrentiels*

L'étude *Choix concurrentiels* 2008 de KPMG présente une comparaison indépendante des coûts d'exploitation dans plus de 130 villes, réparties dans 10 pays. Elle offre aux dirigeants d'entreprises un aperçu des différences de coûts entre les villes des

principaux pays. Elle aide également les professionnels de KPMG et les acteurs économiques dans le cadre de leur travail auprès d'entreprises qui envisagent de s'installer ailleurs. Elle permet enfin aux décideurs politiques de déterminer l'impact qu'auront sur la compétitivité des coûts de leur pays les changements proposés en matière de fiscalité et de mesures incitatives. Le modèle de coûts, exclusif à KPMG, peut être consulté au www.choixconcurrentiels.com.

KPMG au Canada

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., société canadienne à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet canadien affilié à KPMG International, réseau mondial de cabinets offrant des services professionnels en vérification et en fiscalité, ainsi que des services-conseils. Les cabinets membres de KPMG sont exploités dans 145 pays et emploient plus de 123 000 professionnels.

Les cabinets indépendants membres du réseau KPMG sont affiliés à KPMG International, coopérative suisse. Chaque cabinet membre est une personne morale distincte et indépendante, et se décrit comme tel.

KPMG fournit son aide aux clients qui envisagent de prendre de l'expansion, de s'établir à l'étranger ou de regrouper leurs activités commerciales. Le cabinet propose divers services de choix d'emplacement et d'aide à l'expansion à l'échelle mondiale, qui vont de la planification stratégique à l'analyse d'emplacement, en passant par la recherche d'incitatifs commerciaux. L'adresse Web du cabinet canadien de KPMG est www.kpmg.ca.

-30-

Personnes-ressources

Lucie Frenière
Directrice du marketing, KPMG
514-840-2353
lfreniere@kpmg.ca

Michèle Poitras
Media Profile
514-664-3593
Michele@mediaprofile.com

Julie Bannerjea
Directrice principale, Relations avec les médias
KPMG
416-777-3243
jbannerjea@kpmg.ca